



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Medecine du travail

Question écrite n° 49028

Texte de la question

M. Jean-Luc Reitzer attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la situation des services médicaux du travail. En effet, le deficit chronique du travail, evalue a cinq cents personnes en equivalent temps plein, engendre des difficultes majeures dans le fonctionnement des associations de medecine du travail. Cette situation ne permet pas aux entreprises de satisfaire a leurs obligations legales et compromet fortement l'action de prevention en direction des salaries. Il lui demande les mesures mise en oeuvre pour resorber le manque de medecins du travail, notamment dans le cadre de la reforme de la securite sociale.

Données clés

Auteur : [M. Reitzer Jean-Luc](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49028

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 1997, page 1048